L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renferment toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ENSEIGNURE ROYALE ET LISARDI

JOSEPH PAYERS VS Mme SAMUEL HUGHES.

No 74,052 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division K.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido. MERCREDI, le 15 février 1905, il sera vendu à midi, à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en même cour le 3 janvier 1905, ledit jugement signé en plaine Cour le 10 janvier 1905, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division K, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations, situés dans le Troisième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Royale, Dauphine, Fossatt et Lisardi, désignés par les Nos 6, 7, 8 et 9 de l'Ilet No 8 les dits lots mesurant à savoir: le lot No 9 formant l'encoignure Royale et Lisardi mesure 28 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Royale sur 122 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur et de face à la rue Lisardi les lots Nos 6, 7 et 8 mesurant chacun 26 pieds, 7 lignes de face à la rue Royale par une profondeur de 122 pieds 3 pouces et 2 lignes. Les améliorations comprenant un cottage ayant 5 chambres, hangar, puits et citerne, désignés par le No 708 rue Lisardi.

Termes et conditions—Le tiers en plus comptant, à l'option du l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en crédit d'un an garanti par hypothèque spéciale sur ladite propriété, la balance du crédit devant porter intérêt à 8 0/0 par an à partir de la date d'adjudication jusqu'à paiement, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de l'année 1904 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. Le montant du crédit devra être garanti par toutes les clauses de garanties usuelles et habituelles. L'acquéreur devra déposer 20 0/0 du prix de l'adjudication avec l'encanteur pour garantir son achat. Acte de vente pardevant Robert L'egier notaire public, aux frais des acquéreurs.

E. J. Mezzl, Walter L. Gleason avocats. 15 jan—15 22 29—fév 5 12 15

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de James N. Hickey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,569 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Elizabeth Hinkdorn, veuve de James N. Hickey, tutrice administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Monique & Duchamp, avocats. 14 jan—14 18 23

Succession de W. F. C. Duplessis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 75,026—Division D—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu W. F. C. Duplessis décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Cunningham & Cunningham, avocats. 14 jan—14 18 23

Succession de Fabian S. Klingler

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 75,087—Division B—Attendu que Melia Klingler a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Fabian S. Klingler, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. — Stafford & Lambert, avocats. 14 jan—14 18 23

Succession de Mme Augustine Mercier, femme décédée de Joseph Boyle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 75,026—Division D—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur testamentaire datif dans la succession de feu Mme Augustine Mercier, femme décédée de Joseph Boyle, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Cunningham & Cunningham, avocats. 14 jan—14 18 23

Succession de Harry Golden.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 74,591 — Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier. Cunningham & Cunningham, avocats. 13 jan—13 17 22

En re Succession de John W. et John M. Funston.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,461 — Attendu que John H. Hinton, tuteur des mineurs Claude P. et Orpha A. Hinton, a pétitionné la Cour pour la permission d'enlever la propriété dudite mineure de cet Etat, les créanciers dudite mineure et toutes autres parties intéressées sont par la présente notifiés de faire savoir dans les trente jours à partir de la première publication pourquoi la demande dudit pétitionnaire ne serait pas accordée. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 13 jan—13 20 27—fev 4 10

Succession de Veuve E. Lagarosse

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans— No 74,166 — Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Ernestine E. Stempel, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Walter L. Gleason, avocats. 12 janv—12 16 21

Succession de Mme Madeline G. Folger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 73,704—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Corrina F. Oehme, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. Zach. Spearing, avocat. 12 jan—12 16 21

Succession de J. N. Luce.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 72,871 — Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Sadie F. Cherry, veuve de J. N. Luce, tutrice naturelle administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Lloyd Porter & Gabriel Fernandez, Jr. avocats. 12 jan—12 16 21

Succession de Charles Perrilliat

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,711—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Louis Perrilliat administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Bernard Triche, avocat. 11 jan—11 15 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de grande propriété de valeur améliorée du Quatrième District,

Portant le No municipal 1537 rue Sixième, entre les rues St-Charles et Prytanée.

Mary F. King, femme de Charles L. Gunn vs Theodore Duval, veuve de W. W. Sumner, tutrice naturelle, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 66,778 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 16 février 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet désigné par le numéro municipal 218, borné par les rues St Charles Sixième, Prytanée et Coming lesdits lots sont désignés par les Nos 13, 14 et 15 sur un plan dressé par H. Meuthauson voyer, daté le 23 décembre 1844 et déposé en le bureau de D. J. Ricardo, alors notaire en cette ville, lesquels dits lots sont contigues l'un à l'autre, et mesurant chacun trente pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Sixième sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Chas S. Rice, avocat pour la plaignante. 14 janv—14 20 27—fév 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur sur la rue Valence.

Entre les rues Baronne et Carondelet (rue sur l'arrière étant la rue Cedia.)

Julius Mangue vs Peter W. Mehan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,762—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 février 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Valence, Baronne, Cedia et Carondelet, désigné par le No 15, sur un plan du dit Ilet annexé à un acte passé pardevant William L. Poole, notaire, le 18 mars 1862, d'après lequel ledit lot mesure trente pieds à la rue Valence par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dart & Kernan, avocats pour la plaignante. 14 jan—14 20 27 —fév 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bureau du Shérif Civil, Paroisse d'Orléans Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1905.

In re James Demourelle & Sons.

Action en rem.

No 75,101—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A qui cela peut concerner:

Attendu que en vertu d'un writ de saisie provisoire à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, j'ai provisoirement saisi et pris en possession la propriété ci-après décrite, à savoir:

La propriété enregistrée dans le Bureau des Hypothèques de cette paroisse dans le livre 20, fol. 268 au nom de William Harvey (ou Harney) Ker, (agent) tel acquise par lui le 12 mars 1886, d'après un acte pardevant C. Pelloch, ancien notaire en cette ville) et décrite comme suit:

Cinq lots de terre situés dans la Troisième District de cette ville dans l'Ilet, ancien No 97, nouveau No 1328, borné par les rues Français, Chartres, Elysée, Rochelaye et Dorgenois, désignés par les numéros neuf, dix, onze, douze et treize, et sur les rolls d'assessement par les numéros 21, 22, 23, 24 et 25, mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue des Français, par cent six pieds dix pouces de profondeur.

Le lot No 9 formant l'encoignure des rues Français et Dorgenois.

Sur lequelle propriété James Demourelle et fils réclament un privilège et droit d'hypothèque, d'après la pétition enregistrée pardevant dans l'affaire ci-dessus, pour la somme de $176.49, avec 6 0/0 d'intérêt par an à dessus du 8 novembre 1899 jusqu'au paiement, avec dépends, etc.

Et attendu que la propriété ci-dessus saisie sur laquelle ledit James Demourelle & fils réclament un lien privilège et droit d'hypothèque a été abandonnée par ledit William Harvey (ou Harney) Ker, ou propriétaire ou propriétaires de ladite propriété, et le dit William Harvey (ou Harney) Ker, ou propriétaire ou propriétaires de la dite propriété sont inconnus au dit James Demourelle et fils, et aucune personne ne peut être trouvée sur lesquelles service légal de citation n'a pu être fait en personne, représentant le dit William Harvey (ou Harney) Ker, ou propriétaire ou propriétaires de ladite propriété ou aucun domicile du dit.

Maintenant c'est pourquoi avis public est par le présent donné à n'importe laquelle et toutes personnes intéressées dans la propriété ci-dessus de se présenter et répondre dans les quinze jours, conformément avec les arts. 292 et 293 du "Revised Code of Practice" à la pétition présentée par ledit James Demourelle & Sons, dans l'affaire ci-dessus.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Zengel, Thomas et Sutherland, John Watt, avocats pour James Demourelle & Sons. 6 jan—6 7 11 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur

Formant l'encoignure des rues Troisième et Locust, dans l'Ilet borné par les rues Dauxième et Freret.

J. M. Gelle vs Joseph F. Berberger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 74,857—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 19 janvier 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Locust, Dauxième, Troisième et Freret, désigné comme le No Dix-neuf formant l'encoignure dudites rues Locust et Troisième et mesurant trente-deux pieds, quatre pouces et quatre lignes de face à la rue Locust sur cent pieds de profondeur et face à la rue Troisième entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Benjamin Ory, avocat pour le plaignant. 16dep—16 23 30—jan 6 13 19

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DU QUATRIEME DISTRICT A L'ENCAN!!

LA RANGEE DE QUATRE RE-IDENCES, Nos 2627-29 31-33 Rue Rousseau coin Quatrième, il sera vendu à l'Enchère Publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 Rue Baronne, MARDI, le 14 février 1905, à midi, à l'Etude de J. L. ONORATO, Encanteur, Successeur de FREDERICK S. LYON.

No 74,341—DIVISION E—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté le 23 novembre 1904, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 14 février 1905, à midi la propriété ci-après—

Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos 1 et 2, de l'Ilet No 11 (maintenant 49) borné par les rues Rousseau, Quatrième, Troisième et St Thomas (autrefois Fulton) d'après le plan No 58 dans les registres de G. H. Stringer, ancien notaire; lesdits lots mesurant comme suit, à savoir: Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Rousseau et Quatrième et mesurant 32' de face à la rue Rousseau sur 118' 10" de profondeur et façade à la rue Quatrième, et le lot No 2, 51' 9" de face à la rue Rousseau sur 118' 10" de profondeur entre lignes égales et parallèles. Les améliorations sont connues comme les Nos 2627—29—31—33 rue Rousseau.

Conditions — Un tiers en plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance s'il y en a à un an ou un et deux ans de crédit à l'option dudit acquéreur avec 8 pour cent d'intérêt à la date de l'adjudication, le même devant être garanti avec 5 pour cent, honoraires d'avocat en cas de nécessité d'un procès pour en forcer le paiement de cela par le privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les taxes de 1904 et 1905 devant être payés par les acquéreurs en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent dudit prix devant être déposé avec l'encanteur au moment de la dite adjudication, et les détailles sur les dites propriétés devant être assurées par les acquéreurs l'assurance devant être payée en cas de feu aux porteurs des billets devant être fournis par les acquéreurs en reconnaissance de la portion de crédit du prix. Les notes de vente devant être exécutés pardevant Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO.

P. A. Bunn, avocat. Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

F. D. Charbonnet, notaire. 13 janv—13 15 22 29—fév 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE, 1108-10 RUE ST-PHILIPPE,

Bagues en Diamants et Rubis, Bracelets en Or, Boucles d'Oreilles et Autre Bijouterie.

A l'Encan, MARDI le 14 FEVRIER 1905, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 11 janvier 1905, et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, dans l'affaire de la succession de Laura Longe, Dossier No 74,560, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 14 février 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière et mobilière ci-après—

La moitié indivise (indivi) dans un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, St-Claude et Romparts, et désigné par le No 113, mesurant en mesure française, 30 pieds plus ou moins, de face à la rue St-Philippe sur 63 pieds, plus ou moins, de profondeur, borné sur le côté vers la rue Romparts par la propriété d'Alexandre Pellegrini, et sur le côté vers la rue St-Claude par la propriété de Nicholas R. Théard, et dans le fond par la propriété de Mme Mornan. Les améliorations consistant en un cottage double, contenant de chaque côté 4 et 5 chambres, et connues comme les Nos 1108 10 rue St-Philippe. Loué en taux de $22 par mois.

La propriété mobilière comprenant:

1 bague en or, imitation de diamant et rubis,	1 boîte de bagues,
1 boîte canons, divers bijoux	1 épingletto en diamants,
1 petite boîte de divers bijoux,	1 paire de boucle d'oreilles en rubis,
	1 paire de boucles d'oreilles antiques,
	1 paire de vieux bracelets en or,
	1 broche.

Conditions—Pour les effets mobiliers, comptant. Pour la propriété foncière, un tiers en plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans, au porté à du crédit du indivi vendu devant être représentés par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spécial et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec les clauses usuelles de désertéd. 5 pour cent hommaires d'avocat en cas de procès; ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et au prix du montant de son échéance, toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1905. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Edouard F. Hanrique, notaire, aux frais de l'acquéreur; un dépot de 10 pour cent devant être fait au moment de l'adjudication, sous.

MM. Henriques & Duchamp, avocats. J. L. ONORATO, Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne. 13 janv — 13 15 22 29—fev 5 12 14

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Succession de Leda Gauche.

No 73,524—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. C. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet — MARDI, le 14 février 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 3 janvier 1905 et signé le 10 janvier 1905 par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet No 174, borné par les rues Feydras, Camp, North et Church (autrefois St-Francis), mesurant environ 150 pieds de face sur chacune des dites rues.

Conditions — Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1905 en sus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 janv—14 15 22 29—fév 5 12 14

E. J. LOUAPRE,

233 rue Decatur.

SEULE MAISON FRANÇAISE,

Articles Divers pour Epiciers,

—Agent en Sud pour les—

BALANCES DE HOWE.

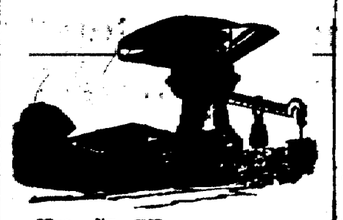

23nov—dim mer

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées. La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 983; à Algier, au Dry Dock, Phone 38.

Bureau en Ville:

Rue Carondelet 315,

PHONE 876.

15sept—10m—dim mer ven

Charbon Pittsburg, Charbon Alabama, Charbon Anthracite, Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,

823 rue Carondelet coin Union

PHONES 314, 82 16.

Cour Succursale — 4716 rue Magasins, coin Valence.

22 oct—

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SITES A BATIR

Faisant face aux rues Tchoupitoulas et S. Front, entre les rues Bordeaux et Lyon.

JEUDI le 26 JANVIER 1905.

Succession de Arthur Lanzet femme.

No 72,754 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido—JEUDI, le 26 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 16 décembre 1904, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous ses privilèges, droits, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le même district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, S. Front, Bordeaux et Lyons, et désigné par le No deux sur un plan par Henry Meuthauson, voyer, et daté le 20 décembre 1844, et déposé en l'étude de L. E. Kerlatic, notaire de cette ville, et mesurant trente pieds de face à la rue Tchoupitoulas, la même façade à la rue S. Front, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Termes et conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905 et payer pour l'acte de vente pardevant Val J. Sicotte, notaire. Dix pour cent comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE Encanteur, 806 rue Perdido.

J. C. Henriques, avocat. 15 déc—23 - jan 1 8 15 22 25 26

Will. J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE,

No 916 rue Troisième—A l'encan.

Succession de Edmond Hayden Sr.

No 72 396—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B Hon. Fred D. King, président, ledit ordre daté et signé le 9 décembre 1904, et adressé à Will J. Morgan, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI, le 19 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages et dépendance qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'Ilet désigné par le No 113, borné par les rues Troisième, Quatrième, Laurel et Constance et mesurant vingt neuf (29) pieds de face à la rue Troisième sur cent vingt (120) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

No 916 rue Troisième; les améliorations consistant en un joli cottage simple avec deux étages dans le fond et contenant au rez de chaussée quatre chambres et deux chambres au premier étage, galerie sur la façade et sur le côté. La maison se trouve à l'intérieur d'une jolie grille en fer, et dans la cour est un hangar, citerne, etc., d'après le plan.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour l'acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

WILL J. MORGAN, Encanteur, 831 rue Carondelet.

A. J. Peters, James Wilkinson avocats. 15 déc—18 20— jan 1 8 15 17 19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Mlle Catherine Aulich et s. s. adm. vs Joseph Armbruster.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 12,920—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Div. A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le 2me District de cette ville, le LUNDI, 23 janvier 1905, à 11 heures a. m., la propriété ci après décrite, à savoir: Pianos, orgues et un lot de meubles de maison, etc., d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et au mérite. — Conditions: Comptant. — WM. J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité — Robt J. Maloney, avocat pour la plaignante. 12 jan—12 15 22

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités résultats.

Bureau 633 Place Commerciale

—6v—1an

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JOSEPH LOBSTEIN.

No 74 921—Cour Civile de District. Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur — LUNDI, le 23 janvier 1905, à 11 heures a. m., sur les lieux No 1016 rue N. Claiborne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 11 janvier 1905 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un lot de meubles de maison.

Conditions—Comptant.

Charles Rosen, avocat. 13jan—12 15 22

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE

Deux lots de valeurs à Carrollton.

A l'enseigne des rues Fern et Plum Succession de Naib A. Parker et femme.

No 74 967—Division B—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans

MARDI, le 17 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne par JAS A. BRENNAN, encanteur, en vertu d'un ordre daté et signé par l'Hon. Fred D. King, juge de la dite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci après décrites, à savoir:

Les lots 13 et 14 dans l'Ilet 47a dans le 2me district de cette ville borné par les rues Fern (autrefois Washington), Plum, Burdette et Oak (autrefois Quatrième), lesdits lots ayant chacun une façade de 30' à la rue Fern contigus l'un à l'autre, avec une profondeur de 100' entre lignes parallèles. Les lots 13 formant l'encoignure des rues Fern et Plum.

Conditions—Comptant. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente. Les taxes de 1904 et l'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 jan—8 15 17

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE DOUBLE.

818 et 820 avenue St-Roch.

Cinq chambres et citerne de chaque côté, à l'encan, JEUDI, le 26 janvier 1905.

Succession d'Ovide C. Blandin.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur — Bureau, No 732 rue Common. A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, à la date ci-dessus en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dossier No 73 406 dans l'affaire de la succession d'Ovide C. Blandin, daté le 20 décembre 1904, à l'enchère publique il sera vendu:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans le Faubourg Marigny, faisant partie du lot de terre désigné par le No 197, sur un plan dudit faubourg ledit encoignure de terre mesurant en mesure française, trente pieds de face à la rue Prédé, maintenant avenue St Roch entre les rues Grandshommes, maintenant Dauphine et Craps maintenant rue Bourgogne, et borné par la rue Espagne, sur une profondeur de cent vingt pieds, borné sur un côté par les lots Nos 189 et 190, et sur l'autre côté et sur la ligne du fond par la portion restante du lot No 197.

Les améliorations consistent en un cottage double connus comme les Nos 818 et 820 avenue St Roch, contenant 5 chambres et citerne de chaque côté, rapportant un loyer mensuel de $21.

Conditions, comptant—L'acquéreur devant assumer en plus de son enchère toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1904, et faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.

W. A. Wenck, avocat. 25 déc - 25—jan 1 8 15 22 26

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire des mineurs Joseph A. S. et Mitchell Matthew Kennedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,104—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte de l'affaire ci-dessus intitulée. Il sera vendu à l'enchère publique—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville dans l'Ilet 497, borné par les rues Marais, Bourbon, Urquhart et Touro, désigné par le No un sur un devis par George De Armas, député voyer de ville, daté le 9 novembre 1874 et mesurant en mesure américaine 31 pieds 6 pouces de face à la rue Marais sur 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, lequel lot formant une partie d'un grand lot désigné par la lettre E sur un devis par C. V. Lafarge, le 23 septembre 1888, annexé à un acte passé pardevant E. A. Perrault, ancien notaire, le 25 septembre 1888.

Les améliorations comprennent un joli cottage double ce fortablement distribué, connu comme les Nos 1909-1911 rue Marais, rapportant de jolis revenus, invariablement occupés.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque, etc., portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1905. L'acte de vente aux frais de l'